

Gestion des ressources naturelles à l'échelle d'une commune rurale



Méthodologie et
expérience d'appui à
l'élaboration d'un plan de
gestion des ressources
naturelles à l'échelle d'une
commune rurale
Cas de la commune de
Diou (Kadiolo-Sud Mali)

Méthodologie et expérience d'appui à l'élaboration d'un plan de gestion des ressources naturelles à l'échelle d'une commune rurale.

Cas de la commune de Diou (Kadiolo-Sud Mali)

Date(s) de l'expérience	1994 – en cours
Mise en œuvre	Jèkasy (Jè ka wuli ka soro yiriwa : levons-nous pour valoriser nos ressources)
Financement	Direction pour le Développement et la Coopération (DDC-Suisse)
Zone géographique	Afrique de l'Ouest , Mali, Région de Sikasso, cercle de Kadiolo
Mots clés	Commune, GRN, forêt communautaire, transfert de compétences en GRN,
Echelle d'action	Préfecture et région
Public(s) cible(s)	Communes rurales, structures d'appui, prestataires de services spécialisés, etc.

Résumé

L'élaboration de plans d'aménagement et de gestion (PAG) des ressources naturelles par les communes est autorisée par la loi 96-050 (article 11) du 27 septembre 1996. Cette loi précise également les objets (notamment les domaines forestier, agricole, pastoral, faunique, piscicole, minier et de l'habitat) dont la gestion doit être transférée aux collectivités territoriales. La méthodologie d'élaboration d'un PAG obéit à un certain nombre de principes dont notamment l'adhésion et l'implication de la population concernée par l'aménagement et le type de gestion prévus, et le contrôle des services techniques en charge de la question. Le PAG de Diou a été conçu suivant cette démarche. La présente fiche se propose de porter un regard critique sur les résultats obtenus.

Contexte

La région de Sikasso couvre un peu plus de 70 000 km² au sud du territoire national. Elle fait la frontière à l'Est avec le Burkina Faso, au Sud avec la Côte d'Ivoire et à l'Ouest avec la Guinée. Sa population est estimée à environ 1,8 millions de personnes. La densité moyenne est de 25 habitants / km² avec toutefois une répartition très hétérogène.

Située dans les hauts-bassins du Bani et du Niger, entre les isohyètes 800 mm et 1400mm, la région jouit d'un climat tropical subhumide. Successions de paysages de savanes arborées et de parcs agro-forestiers, c'est une des principales zones agricoles du pays.

La commune de Diou couvre environ 120 km² soit 12000 ha. Elle est située dans le cercle de Kadiolo, entre les communes de Dioumanténé et de Fourou. Les trois villages (Diou, Cissigué et Korokundougou) qui la composent totalisent environ 3500 habitants en majorité d'ethnie Sénoufo, cohabitant de façon pacifique avec quelques familles Peulh et Bambara. La première personne à s'installer sur le terroir fut un chasseur (Tafing), puis s'installèrent deux autres grandes familles (Dioulasso et Sénoufo) dont les descendants contrôlent aujourd'hui l'accès à la terre.

La zone faisant frontière avec la Côte d'Ivoire au sud, jouit de bonnes conditions climatiques (plus de 1000 mm /an) relativement bonnes. Reflet de cette situation, la végétation qui y pousse est de type savane boisée à savane pré-guinéenne (forêts claires, forêt-galerie) comptant un nombre important d'espèces végétales et animales. A la diversité du paysage, correspond une gamme de sols allant des sols gravillonnaires aux sols argileux de bas-fonds. De façon générale, ces sols sont sensibles à l'érosion hydrique. Cet ensemble de ressources est la proie de divers systèmes de production agro-sylvo-pastoraux pratiqués par des acteurs variés.

Problématique

Les ressources naturelles de la commune rurale de Diou sont relativement abondantes. Elles font l'objet d'agression de plus en plus importante de la part des différents usagers aussi bien internes qu'externes. Les autorités communales (conseil communal) et les populations de façon générale, ont montré un intérêt particulier pour une exploitation plus rationnelle de ces ressources. Toutefois, elles ont des difficultés à percevoir l'état d'évolution et de dégradation de ces ressources naturelles et l'impact des aménagements en cours. Elles l'ont clairement exprimé au programme GDRN sous forme de demande d'appui à l'élaboration d'outils simples de suivi de l'évolution des ressources naturelles. L'idée est donc de concevoir de façon participative et mettre en œuvre un dispositif paysan approprié (accessible aux populations et répondant pleinement à leurs attentes) pour répondre à ce besoin. Ce dispositif paysan passe par la définition d'indicateurs avec l'aide de différents outils tels que l'exploitation de photos aériennes, les transects, un guide d'entretien, les diagnostics socio-économiques et techniques etc. Ces indicateurs permettront aux paysans de suivre l'évolution des ressources naturelles communautaires ou communales.

Le programme Jèkasy, démarré en 2002, constitue un affinement stratégique d'un programme précédent, GDRN pour Gestion Durable des Ressources Naturelles (1995-2001). Il vise comme enjeu majeur la contribution à la valorisation durable des ressources naturelles à travers une approche qui vise à favoriser le développement des potentiels relatifs à la diversification des

systèmes agro-sylvo-pastoraux au niveau des divers acteurs locaux se trouvant dans la zone est de la région de Sikasso (Mali-sud). Parmi les champs d'actions prioritaires figure l'accompagnement des communautés villageoises et des collectivités rurales pour négocier entre usagers les règles d'accès et de contrôle des ressources naturelles afin de rendre durable leur exploitation.

Mise en œuvre

En 2001, une équipe du programme Jèkasy a travaillé sur la problématique d'élaboration d'un PAG pour la commune de Diou. La recherche-action a porté sur les trois terroirs villageois qui la composent. La méthodologie adoptée a consisté en l'organisation de réunions populaires (hommes, femmes, jeunes, membres du conseil communal) dans chacun des trois villages.

Cette approche hautement participative a permis aux différents acteurs de comprendre les composantes de la démarche tout en relevant les points de faiblesse et de force.

Le processus d'élaboration du PAG se présente en trois phases spécifiques:

a) Elaboration des outils

L'approche d'élaboration des outils a combiné des phases bureau alternées et de missions de terrain :

- La première phase bureau a consisté en une étude bibliographique afin d'avoir des connaissances de base sur le milieu et le contexte du thème. Les cartes topographiques et les photos aériennes sur la zone ont servi de supports.
- La première phase terrain a consisté en une première visite auprès des élus de la commune et d'autres partenaires (services techniques) pour discuter sommairement de la problématique actuelle des ressources naturelles. Une petite percée dans la brousse a permis d'avoir une impression générale de la situation et de l'environnement des villages ;
- La 2e phase bureau, a consisté en l'établissement des prototypes de diagnostics socio-économiques et techniques et leur traduction en langue Bamanan afin d'en faciliter la compréhension par la population;
- La 2e phase terrain correspondait à une vérification de l'adéquation des questions par rapport aux informations recherchées. Un pré-test d'enquêtes a été fait au préalable à Diou en impliquant les trois personnes de la commission domaniale spécialement formées dans l'utilisation des outils et responsabilisés pour la collecte des données auprès des villageois ;
- La troisième bureau a permis de corriger les insuffisances des outils relevées lors du test de Diou. C'est la phase de finalisation des diagnostics.

b) Application des outils

- La 3e phase terrain a permis aux trois délégués de la commission domaniale de collecter dans les 3 villages les informations souhaitées et d'en tirer les leçons.
- La 4e phase bureau : les résultats des enquêtes ont été valorisés dans la rédaction d'un schéma de gestion et d'aménagement le plus proche possible des attentes des villageois.

- La 4e phase terrain a permis la restitution aux villageois du Schéma d'Aménagement et de Gestion (SAG) afin de vérifier si toutes leurs préoccupations communales sont prises en compte.

c) Analyse du processus et résultats (5e phase bureau)

Les problèmes rencontrés ont été analysés afin d'améliorer l'approche pour faciliter la reproduction éventuelle du PAG dans d'autres zones. L'analyse finale a fait l'objet d'une présentation au groupe forêt communautaire où quelques membres d'autres milieux intéressés étaient présents.

Résultats atteints

Les enquêtes ont abouti à l'élaboration de diagnostics socio-économiques et techniques structurés par domaine. Le diagnostic socio-économique a traité des activités menées autour des ressources naturelles, tant sur le plan économique (exploitation, vente de produits, transformations...) que sur le plan social (organisation des récoltes, interdicts). Quant au diagnostic technique, il a analysé les informations relatives à l'état des ressources naturelles (quantités et qualités) ainsi qu'à la pression qu'exercent les systèmes de production sur ces ressources.

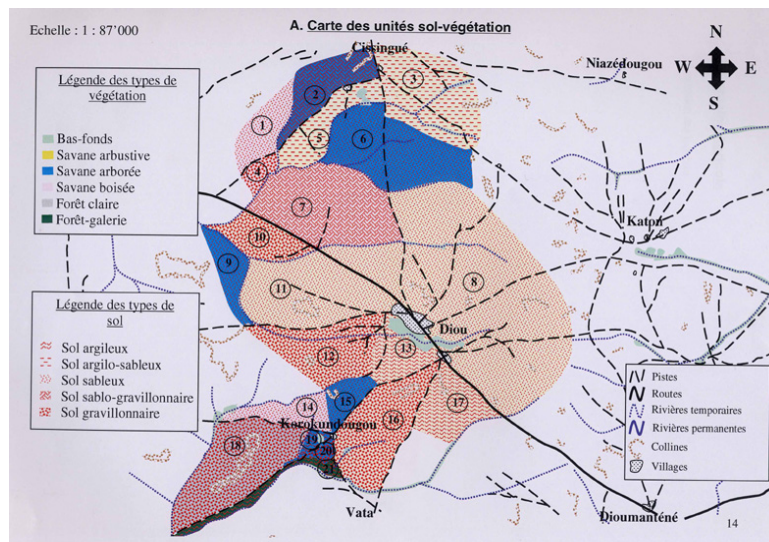
Les villageois ont pu établir une carte relativement précise de l'état actuel et passé (10 à 30 ans) des ressources. Il ressort de cette analyse que les ressources naturelles des différents domaines (pastoral, forestier, faunique, piscicole et minier) ont traversé un moment d'abondance, mais sont aujourd'hui dans un état de dégradation perceptible (voir annexe 1). Les causes les plus généralement citées sont les sécheresses successives des années 1970 et 80, l'augmentation de la population et du cheptel, l'exploitation importante parfois anarchique des ressources pour satisfaire des besoins toujours croissants de consommation ou de marché...etc.

Le PAG comme Instrument de développement local, est maintenant connu de tous les trois villages de la commune. La population déploie désormais d'énormes efforts pour protéger la forêt et les autres ressources naturelles de la commune contre toute agression extérieure dans le cadre du PAG qu'elle s'approprie parfaitement.

Enseignements et perspectives

L'expérience d'élaboration du PAGS de la commune rurale de Diou a montré qu'une telle préoccupation doit être exprimée et soutenue à la base (population et conseil communal). Sa mise en œuvre nécessite une construction participative (pédagogique) des outils et la responsabilisation totale des acteurs locaux (villageois formés, conseil communal).

L'analyse de la situation à l'aide de la cartographie est une étape importante dans le processus. La cartographie technique (celle qui se base sur une étude scientifique du terrain) et la cartographie villageoise (celle qui se base sur la vision paysanne de leur terroir) sont des moyens pédagogiques efficaces de représentation des terroirs et d'appréciation de l'état des ressources naturelles qu'ils portent. La cartographie villageoise est rapide (1 jour/terroir villageois) mais largement tributaire de la disponibilité des villageois. Quant à la cartographie technique, elle est indépendante de la disponibilité des villageois ; en revanche, elle est complexe, fastidieuse (long processus d'actualisation des photos) et requiert du matériel spécialisé.



Au plan de la qualité, les informations collectées sont actuelles, mais imprécises et d'utilisation difficile pour la cartographie villageoise. La cartographie technique est plutôt précise et exhaustive.

La mise en œuvre d'activités concrètes à la lumière des prévisions, reste un impératif pouvant traduire une affirmation du transfert de la gestion des ressources aux autorités locales. Il reste entendu que les activités à réaliser doivent être techniquement, financièrement et socialement faisables.

Changement d'échelle et aspects institutionnels

La reproduction du PAGS dans certaines communes (Niegansoni, Ngana, Komé et Zéguesso) du nord de la région, est intervenue un an après l'expérience de Diou. Cette tentative a obtenu sans difficultés majeures l'adhésion des populations. La conception des outils et leur appropriation par les villageois sont à la base du succès remporté. Les résultats des enquêtes dans les trois villages ci-dessus cités, sont relativement identiques à ceux obtenus dans la commune de Diou, surtout en termes d'analyse globale d'écart entre la situation avant le PAGS (avant aménagements) et la situation actuelle. L'analyse a fait apparaître clairement les tendances évolutives de l'état des ressources naturelles. Au plan institutionnel, de nouvelles dynamiques de collaboration s'affichent entre les conseils municipaux, les populations d'une part, les services techniques d'encadrement et les autres intervenants de l'autre. Ces dynamiques travaillent de façon concrète sur la réalisation des aménagements prévus.

Auteur: **Cheick Oumar Diallo**
Norbert Zazé Dembélé
 Saisie le: **25/05/2003**

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : icsahel@icsahel.org, site web : www.dicsahel.org

Programme Jèkasy, Coopération suisse – Intercooperation, BP 215, Sikasso, Mali, tel : 00 223 262 03 64, fax : 00 223 262 02 47, email : jekasy@icsahel.org

Références bibliographiques

- Albert Samuel, Accompagnement de la commune de Diou dans l'élaboration de son plan d'aménagement et de gestion forestier, Rapport de stage à l'EPF de Zürich, Programme Jèkasy, Sikasso, 1991, 35 pages et annexes.
- Collectif, rapport bilan de la phase transitoire, Programme Gestion Durable des Ressources Naturelles dans la Région de Siaksso (GDRN), Bamako, 2001, 35p
- Collectif, Rapport annuel 2002, Programme Jèkasy, Intercooperation, Sikasso, 2003

Annexe : Résultats des enquêtes dans la commune de Diou

Domaines	Historique	Etat actuel	Actions d'aménagements proposés/réalisés
Domaine agricole	- Limitation des jachères
Domaine pastoral	-Il y a 30 ans: pression agricole faible et conditions climatiques favorables - abondance du fourrage et points d'eau pérennes -Il y a 10 ans: extension agricole et diminution de la zone de pâture -Multiplication des jachères et augmentation du cheptel	-Augmentation du cheptel (7000 têtes de bovins +1000 autres bovins transhumants) -Insuffisance des ressources fourragères	-Élaboration d'une convention locale -Mise en place de parcours pastoraux -Délimitation du domaine pastoral -Défendre le défrichement des arbres fourrages -Instaurer la culture fourragère -Élargissement de l'axe de transhumance
Domaine forestier	-Il y a 30 ans:forêt naturelle grande et couvert végétal dense -champs peu nombreux -Il y a 10 ans: -accroissement du cheptel, augmentation démographique et baisse de la pluviométrie -Début des reboisements	-création de la forêt communautaire pour préserver les lieux sacrés du défrichement -début de quelques reboisements particuliers	-Restaurer les formations naturelles à l'aide de partenaires -Agrandir les périmètres de reboisement -Aménager les points sacrés
Domaine faunique	-Il y a 30 ans: existence de nombreux gibiers -Il y a 10 ans:rareté voire disparition du gibier par manque de lieux de refuge et de points d'eau		-Il n'y a pas d'aménagements prévus pour le domaine faunique
Domaine piscicole	-Pêche: activité individuelle -Pêche collective au filet en fonction du niveau d'eau et sur ordre du chef de village -Vente du poisson pour alimenter la caisse communale	-Importance des aménagements hydrauliques -Pratique de la pêche un peu partout sauf dans la mare sacrée-	-Aménagement d'un nouveau barrage -Déblaiement de l'ancien barrage(Cissingué) -Reconstruction du barrage de Korokundougou -Rechercher des stratégies pour reprendre les activités piscicoles
Domaine minier	-Il y a 30 ans: domaine minier peu exploité dans la commune -Il y a 10 ans:grand changement du potentiel minier, les produits sont ramassés à même le sol aux lieux d'accumulation (érosion hydrique)	-Les produits du domaine minier (cailloux:utilisés pour la construction des greniers;graviers et sables: confection des briques;argile rouge:confection poterie et peinture des canaris;argile blanche: embellissement des maisons	-Il n'y a pas d'aménagement prévu pour le domaine minier